

TRI-action

TRI-ACTION

JUIN 2002
NUMÉRO 2

Éditorial



Pari gagné !

Il est toujours difficile de changer ses habitudes mais là, ce fut une petite révolution. Trier ses déchets, présenter les différents conteneurs pour la collecte selon un calendrier

très précis, reporter pour certaines communes une partie des collectes en soirée, conduisent de nombreux habitants à être un peu désarçonnés les premiers jours par ce chamboule-tout.

Et pourtant nous avons réussi.

Malgré quelques difficultés persistantes, la collecte sélective à TRI-ACTION est l'une des plus performantes d'Ile-de-France. Déjà, deux communes supplémentaires ont souhaité nous rejoindre : Méry-sur-oise et Herblay.

Ces résultats encourageants doivent nous inciter à faire encore mieux tant l'enjeu écologique du recyclage des déchets est important, pour nous, mais aussi pour les générations futures.

Un mot encore sur la déchetterie de Bessancourt ; nous avons dû appliquer depuis début mars 2002 un nouveau règlement pour maîtriser les coûts de gestion. A ma demande, le syndicat TRI-ACTION a également voté sa reconstruction et l'amélioration de son fonctionnement. Courant 2003, nous aurons donc un nouvel équipement. Ceux qui fréquentent souvent notre déchetterie savent que l'opération est devenue urgente.

Avec mes remerciements,

Maurice Boscavert
Président du syndicat TRI-ACTION
Maire de Taverny
Conseiller Général.



Région Ile de France



CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

grâce à vous, la collecte sélective est un succès !

Vous avez très vite pris l'habitude de trier vos déchets ménagers, et vous méritez des félicitations.

LA PREUVE PAR LES CHIFFRES

Le bac à couvercle jaune est "la star" de notre programme de collecte sélective puisque sur les 10 premiers mois de tri, nous atteignons déjà la moyenne nationale !

Attention cependant à certaines erreurs de tri :

- les sacs en plastique
- les barquettes en polystyrène
- les bouteilles d'huile

ne sont pas recyclables et doivent être déposés dans le bac des déchets non recyclables.



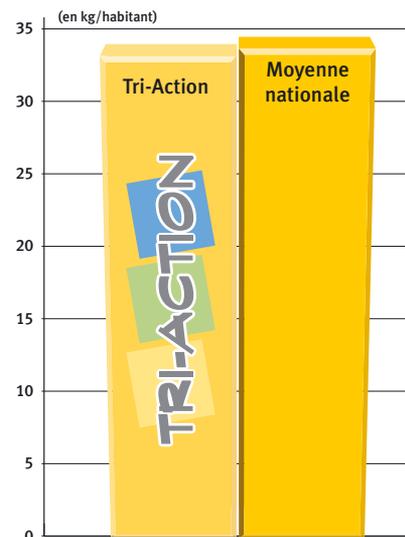
Il en est de même pour les **enveloppes** et les **papiers de bureau** qui n'entrent pas dans la même filière de recyclage que les cartons et journaux/magazines.



Quant à la récupération du verre, les chiffres sont bons mais nous pouvons faire encore mieux ! N'oublions donc pas de remplir notre bac à couvercle vert avec nos bouteilles en verre mais aussi tous les pots (pots de bébé,...) et bocaux (de confiture, ...). Tous sont recyclables !

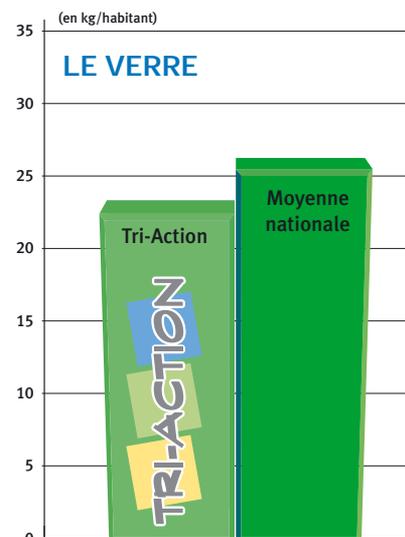


EMBALLAGES JOURNAUX - MAGAZINES



poids collecté par habitant entre le 1^{er} juin 2001 et le 31 mars 2002

LE VERRE



en direct des communes...

BEAUCHAMP

"BEAUCHAMP MÉRITE LA PALME !"

En cette période de remise de prix et de coupe, celle de la participation au tri revient aux habitants de Beauchamp. Bravo !

La commune a environ 25% de sa population en habitat collectif ce qui ne l'empêche pas d'avoir de bons résultats de collecte sélective. Trier en immeuble demande en effet plus d'efforts.

Merci pour votre civisme et votre participation.

mairie de Beauchamp



PIERRELAYE

PIERRELAYE : LA RÉSIDENCE LOUISE AUBIN À L'HONNEUR

"Trier en immeuble : qui a dit que ce n'était pas possible ?!"
Des locaux propreté parfaitement aménagés, régulièrement entretenus pour le tri, faciles d'accès pour les habitants comme pour les agents de collecte, sont autant d'atouts qui justifient la réussite de la collecte sélective en habitat collectif.

Ce résultat est le fruit d'un travail de concertation de longue haleine entre les gestionnaires, les bailleurs, la commune de Pierrelaye et le syndicat Tri-Action. Expérience à retenir et à renouveler !

Aménagement d'un local propreté résidence Louise Aubin



FRANCONVILLE

"FRANCONVILLE : UNE EXPOSITION SUR LES DÉCHETS"

Une exposition sur la collecte sélective " Trier pour recycler " a été organisée par le Service Communal Hygiène et Santé au Centre Culturel Saint-Exupéry à Franconville du 2 au 17 octobre 2001.

Plus de 600 élèves de CM1 et CM2 ont été accueillis durant ces 15 jours, et le grand public est venu, lui aussi, en masse.

L'objectif était de familiariser petits et grands au geste du tri en leur faisant connaître les différentes filières de recyclage et la réutilisation du produit jeté.

Objectif atteint !

A la fin de la visite, chaque enfant a pu mettre en pratique ce qu'il avait appris par un jeu du tri.

Exposition au Centre Culturel de Franconville



SAINT LEU

"SAINT LEU : DES AMÉNAGEMENTS POUR ENCORE PLUS DE SERVICE"

Les rues étroites de Saint Leu ont toujours occasionné des problèmes de stationnement qui s'aggravent lors du passage des bennes de collecte des déchets. La municipalité a décidé de profiter du lancement de la collecte sélective pour procéder à des aménagements qui, sans aucun doute, faciliteront la cohabitation entre piétons, voitures et professionnels.

Voici les rues qui seront prochainement aménagées :

- Réalisation d'accotements, de bordures, réfection du chemin et installation de plots en bois
 - . Chemin Léon Cordier
- Mise en place de plots "plastique"
 - . Rue de l'Ermitage (aménagement du bas de la rue)
 - . Rue de Montlignon
 - . Rue du Rû
- Aménagements ponctuels
 - . Rue de Liboux
 - . Rue de Saint Prix

rue de l'Ermitage



FREPILLON

"FRÉPILLON : LE COMPOSTAGE MIS EN AVANT !"

40% des maisons individuelles de Frépillon sont aujourd'hui équipés de bio-composteurs. Les habitants de Frépillon font figure de leaders en matière de compostage domestique sur le syndicat. En effet, sur l'ensemble des sept communes du syndicat, le pourcentage d'équipement est de l'ordre de 20%.

Il faut observer que la commune, par le biais de son journal municipal a fait une information répétée sur le sujet en rappelant les modalités d'achat des bio-composteurs et surtout l'intérêt du compostage domestique. Rappelons encore que les tonnes les moins chères sont celles que l'on ne collecte pas !

Déchets verts à composter



TAVERNY

"DES LOCAUX EXTÉRIEURS À TAVERNY"

Les habitants de la résidence des Pins se sont mis au tri...

Pour pallier au manque de place dans les locaux intérieurs, des abris ont été installés au pied des immeubles et s'intègrent parfaitement à l'environnement.

Jugez par vous-même !

kiosques résidence Les Pins (8 immeubles et 350 logements)



itinéraire d'un bac jaune

Trier, c'est bien mais chacun d'entre nous ne sait pas forcément ce que deviennent les déchets que l'on a soigneusement séparé à la maison. C'est pourquoi nous vous proposons de suivre le parcours des déchets déposés dans le bac jaune ...



1^{ère} étape : à la maison

A la maison, nous séparons les déchets à recycler



2^{ème} étape : la collecte



3^{ème} étape : le centre de tri

Les déchets sont triés une nouvelle fois, à la main, et matériau par matériau par des agents spécialisés. Dans l'attente de la mise en service officielle du centre de tri " Auror' Environnement " à Saint-Ouen-l'Aumône, les déchets à recycler sont envoyés provisoirement vers les centres de tri de Chelles (77) et Gonesse (95).

Compactés en balles, les matériaux seront ensuite transportés dans les usines de recyclage.



4^{ème} étape : à chaque matériau, sa filière de recyclage



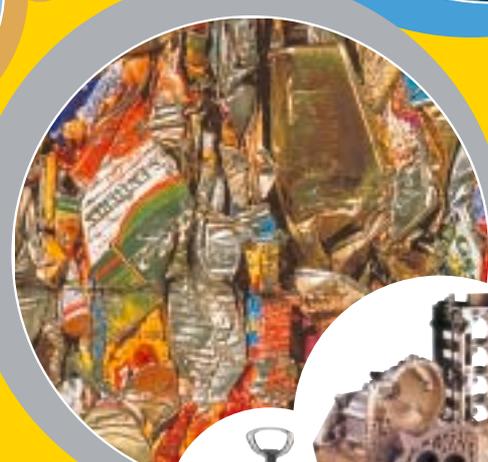
1

- Briques alimentaires dans le nord (59)
- Cartonnettes d'emballages à papeterie du Limousin (87)
- Journaux-magazines à papeterie Chapelle d'Arblay (76)



3

- Plastique opaque : usine Sorepla à Neufchâteau (88)
- Plastique transparent : usine Wellman recyclage à Verdun (55)



2



- Acier à Usinor à Bousbecque (59)
- Aluminium à Affimet à Compiègne (60)

Que faire des déchets verts ?

Trois solutions s'offrent à vous :

- **le compostage "domestique"** : vous fabriquez vous-même votre compost que vous utilisez pour fertiliser votre jardin. Le syndicat vous propose de vous équiper si vous le souhaitez d'un bio-composteur moyennant une participation financière qui ne représente que 20% du coût réel du composteur. Appelez au numéro vert : 0 800 511 202 pour demander un bon de commande
- **le dépôt à la déchetterie de Bessancourt** : elle est ouverte tous les jours de la semaine de 10 heures à 18 heures du 1er octobre au 31 mars et de 10 heures à 20 heures du 1er avril au 30 septembre. Le dépôt pour les particuliers est gratuit.
- **la présentation à la collecte des déchets verts** : elle a lieu du 15 mars au 30 novembre de chaque année et une fois par semaine. Les déchets verts doivent être présentés dans des sacs en papier que vous pouvez récupérer dans vos services communaux.

LE BON CHOIX :

le compostage "domestique" constitue la meilleure solution :

- Pas de coût de collecte et de traitement pour la collectivité et donc pour vous
- Vous bénéficiez de prix très avantageux pour l'acquisition d'un bio-composteur

Un conseil :

Rappelons que ces sacs ont été conçus pour résister aux intempéries à condition toutefois de ne pas les laisser trop longtemps sur la chaussée. Veillez donc à les présenter à la collecte uniquement la veille du jour de ramassage.



composteur de 600 litres

sacs de 100 litres



animations dans les écoles : on continue ...

Depuis le 15 mars dernier, 2 conseillers du tri interviennent dans les écoles pour proposer aux élèves de CE2 au CM2 des animations sur l'environnement, le tri, et le recyclage.

Deux modules sont proposés :

- une version courte (1/2 journée)
- une version longue (1 journée).

Pour recevoir le "guide de l'enseignant" qui détaille le contenu de ces 2 séances, n'hésitez pas à contacter Ludovic Mouillard au numéro vert :

N°Vert 0 800 511 202
APPEL GRATUIT

Spectacle pour enfants à Bessancourt en avril 2002



un nouveau règlement pour la déchetterie de Bessancourt

Une déchetterie très fréquentée !

La déchetterie de Bessancourt, qui a été la première déchetterie construite en Ile de France, est la plus importante du Val d'Oise en terme de déchets récupérés. Ainsi, 20 000 tonnes de déchets arrivent sur ce site chaque année ce qui représente 200 kg par habitant et par an (alors que la moyenne nationale se situe autour de 120kg/hab/an).

Conséquence directe de ce succès : les coûts de gestion de cette installation sont trop élevés.

Comment maîtriser les coûts de gestion :

Un nouveau règlement est mis en place depuis le 1^{er} mars 2002 avec :

- **des tarifs remis à jour** : les conditions d'accès à la déchetterie étaient

régies depuis 1994 par un règlement intérieur dont les tarifs n'étaient plus représentatifs des coûts réels pour la collectivité,

- **une incitation au tri** : trop de déchets étaient déposés dans le tout-venant et finissaient en décharge avec un coût important pour la collectivité (80 euros HT/tonne). Les déchets triés sont facturés moins chers,
- **des conditions d'accès rigoureuses** : seules les personnes habitant sur le syndicat et présentant une pièce d'identité accompagné d'un justificatif du domicile datant de moins de 3 mois sont acceptées. Les habitants des communes extérieures doivent utiliser les déchetteries de leur secteur.

La nouvelle tarification :

pour les particuliers	
ACCES GRATUIT	ACCES PAYANT
<p>Sans limite de poids :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Végétaux triés - Cartons triés - Journaux / magazines triés - Verre trié <p>Accès gratuit mais limité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déchets toxiques maximum 3 litres/apport - Batteries (1 maxi par apport) <p>Dépôt < 200 kg/apport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ferraille - Gravats / inertes - Divers ⁽¹⁾ 	<p>Dépôt > 200 kg/apport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ferraille 120 €/TTC - Gravats / inertes 48 €/TTC - Divers ⁽¹⁾ 120 €/TTC <p>Pneus (limités à 4 pneus par apport)</p> <ul style="list-style-type: none"> - pneus sans jante 3 €/pneu - pneus avec jante 6 €/pneu

pour les artisans et commerçants	
Déchets	Coût € TTC/tonne
Cartons triés	24
Ferraille triée	120
Gravats / déchets inertes triés	48
Végétaux triés	78
Divers ⁽¹⁾	120
Verre trié	Gratuit
Journaux / magazines triés	Gratuit

⁽¹⁾ Le tarif concernant les déchets divers s'applique aux déchets non triés.

Le syndicat Tri-action peut communiquer à tous les professionnels qui le désirent la liste des repreneurs privés dans la région. Renseignements au

N°Vert 0 800 511 202
APPEL GRATUIT

